

Bassins veut vendre du terrain pour assainir ses finances

FINANCEMENT - L'argent récolté permettrait de rembourser une partie de la dette de la grande salle. Il servirait aussi à réaliser une centrale de chauffe à bois.

Le 25 septembre dernier, le Conseil communal refusait la hausse d'impôt proposée par la Municipalité, inquiète pour ses finances mises à mal par l'augmentation de la facture sociale due au canton. Jeudi prochain, l'exécutif demandera l'autorisation de vendre du terrain constructible pour remettre du beurre dans les épinards.

Endettée par le financement de la grande salle, la commune avait déjà décidé de vendre un autre terrain, celui du Grand-Chaney (1,5 million environ), pour renflouer ses caisses. Mais cette opération est bloquée depuis 2004 par une opposition du WWF, sur laquelle le Tribunal fédéral doit statuer. Dès lors, les autorités proposent de changer de stratégie et de vendre des parcelles au lieu dit La Trappe.

A cet endroit, la commune est propriétaire d'un terrain de 16 000 m² classé en zone constructible. Le plan partiel d'affectation légalisé en 2006 prévoit la possibilité d'y construire des logements individuels sur 11 100 m². Le solde sera affecté à l'agriculture avec bail communal.

Neuf parcelles à vendre

Le terrain constructible est divisé en neuf parcelles de 1000 à 1600 m². L'idée de la Municipalité est de les vendre une à une, directement à des clients qui souhaitent construire leur propre logement, à un prix variant entre 275 et 300 francs le mètre carré. Les personnes intéressées ne manquent pas.

Didier Lohri. Cette somme permettrait de payer les infrastructures collectives et de rembourser une partie de l'emprunt pour la grande salle. »

Chauffage à bois

Au chapitre des infrastructures à réaliser, on trouve une route, le réseau d'eaux claires et usées ainsi qu'un second réseau de chauffage à distance. «Il est prévu de construire cette centrale de chauffe à bois à côté du centre d'entretien de Bassins », poursuit le syndic.

«Elle servira dans un premier temps à chauffer ce centre, puis de futures habitations pour lesquelles on vient de délivrer un permis de construire, puis celles de la Trappe, et peut-être encore la Colonie, qui, pour le moment, n'ouvre que l'été, justement parce qu'elle n'a pas de chauffage. » Cette installation est dimensionnée pour une puissance totale maximale de 1 MW, mais il est prévu d'équiper cette centrale par tranche de puissance, au fur et à mesure des besoins générés par les logements.

YVES MERZ

Merz